

81ème jour de grève au NH Collection Marseille : la pression monte sur ELIOR !

Après l'engagement du préfet 13 et de région pour un processus de médiation, obligeant ELIOR à discuter avec le syndicat CNT-SO, **la pression contre le sous-traitant continue de monter avec la première prise de responsabilité du donneur d'ordre, le groupe NH Hotel** pour une résolution du conflit.

A l'annonce de la médiation avec ELIOR, **nous avons décidé de maintenir la pression sur NH Hotel** qui ne devait pas pour autant se sentir déresponsabilisé dans le dossier. Après deux jours de délocalisation du piquet de grève devant l'hôtel Nhow, autre établissement du groupe sur la corniche, **nous avons enfin obtenu des engagements écrits de Serge Foulon, responsable France pour NH**, sur leur positionnement concernant les revendications et le processus de médiation.

Il ressort principalement de ce courrier, dont a été destinataire ELIOR Services, que **le groupe NH « exhorte » ELIOR à « trouver un accord avec ses salariées grévistes »**. Pour ce faire, NH est disposé à « *redéfinir les conditions de rémunérations des services fourni par ELIOR* » en « *lien avec une augmentation corrélative de la rémunération des salariées d'ELIOR* ». **En clair, ils prévoient de revoir à la hausse leur contrat commercial avec ELIOR pour financer des hausses de salaires !**

Cette prise de position clarifie les choses, **la balle est dans le camp d'ELIOR qui doit se saisir du processus de médiation pour sortir par le haut du conflit**. Après plusieurs jours de tractations, le choix du médiateur s'est arrêté sur Mme Sandra Gallissot . Le processus de médiation devrait débuter dans la semaine.

La seule porte de sortie sera la signature d'un accord répondant de manière sérieuse aux revendications des grévistes. Le groupe NH comme ELIOR prévoient des redistributions de dividendes aux actionnaires en 2019 (jusqu'à 350 millions prévus chez ELIOR), **ils ont les moyens de satisfaire les revendications des grévistes : rappels et compensations pour les impayés sur salaire, augmentation des salaires et 13^e mois, compensation des dimanche travaillés à 50%, organisation du travail respectueuse de la vie privée !**

Nous considérons que **les choses avancent positivement mais nous ne nous considérons pas encore arrivées !** C'est pourquoi **nous maintenons le piquet de grève et nos actions** pendant tout le processus de médiation.

Mercredi matin, le syndicat va remettre pour la troisième fois les chèques d'indemnité de grève pour compenser cette fois les pertes de salaires du mois de juin. Si besoin, nous avons les moyens de continuer à nous faire entendre !

Pour le respect et la dignité ouvrière, seule la lutte paie !